



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2016

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2016 sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 15 décembre 2015, à 19h00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN**, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE QUINZE.

M<sup>e</sup> Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)